

soigné de la caisse de chaque compteur et un rapport verbal en est donné au Président. Aux séances mensuelles, les Directeurs reçoivent un rapport détaillé des opérations du mois pour chaque bureau.

Les intérêts dûs aux déposants, au montant de \$73,637.43, ainsi que deux dividendes aux actionnaires et les dépenses d'administration payés, nous avons un profit net de \$28,880.27, dont une grande partie a été appliquée à régler certaines pertes sur de vieux placements, laissant une balance de \$6 349.62 que nous mettons au crédit des profits et des pertes. Dans les dépenses courantes, au montant de \$4,257.38 est comprise une somme de \$1,000.00 offerte au Patron de La Caisse, Sa Grâce Monseigneur Taschereau, Archevêque de Québec, à l'occasion de son élévation au Cardinalat, pour subvenir aux dépenses de l'installation. Ce don a été aussi fait en considération du patronage que la Caisse d'Economie a toujours reçu du clergé depuis sa fondation, patronage qui nous a valu, en grande partie, la confiance du public. \$5,000.00, comme par le passé, ont été distribuées aux Institutions charitables de Québec. M. Geo V. H. Bouchard, ayant envoyé sa résignation comme auditeur de la Caisse, les Directeurs ont nommé M. G. H. Burroughs pour le remplacer.

C'est avec douleur que nous avons enregistré dans le livre des minutes de la Caisse d'Economie, le décès de Charles Cinq-Mars, Ecuier, Notaire, survenu le 27 mai dernier, à l'âge de 75 ans, il était un des fondateurs et directeurs de cette institution. Depuis plus de 37 ans, M. Cinq-Mars a été un des administrateurs de la Caisse ; d'une intégrité à toute épreuve, d'un jugement solide, initié aux transactions financières, M. Cinq-Mars a rendu des services précieux à notre institution, et il a